

Attestation Situation Financière Individuelle Occasionnelle de Détresse

(Extrait des instructions INAMI OA 2011/259 du 23 juin 2011 et de 6, alinéa 2, 5° de l'AR du 10/10/1986)..

<p>Situation « financière individuelle occasionnelle de détresse » uniquement si les prestations sont interdites de tiers-payant</p>
--

Je soussigné,

Nom et prénom (ou cachet) du médecin :

.....

déclare que :

Nom et prénom du (des) patients (1) :

.....
.....
.....
.....
.....

m'a (m'ont) déclaré se trouver dans une situation où la réglementation en matière d'assurance obligatoire soins de santé permet l'application du régime du tiers payant.

Signature du médecin :

Date :

(1) selon la circulaire INAMI OA 2011/259 du 23 juin 2011, lorsque plusieurs patients se trouvent dans cette situation financière de détresse, une attestation globale du médecin certifiant cette situation pour tous les patients concernés peut être établie par envoi.